

**Recours introduit le 15 novembre 2016 — Glaxo Group/EUIPO — Celon Pharma (SALMEX)****(Affaire T-803/16)**

(2017/C 022/62)

*Langue de dépôt de la requête: anglais***Parties**

*Partie requérante:* Glaxo Group Ltd (Brentford, Royaume-Uni) (représentants: S. Baran, S. Wickenden, barristers, R. Jacob et E. Morris, solicitors)

*Partie défenderesse:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

*Autre partie devant la chambre de recours:* Celon Pharma S.A. (Lomianki, Pologne)

**Données relatives à la procédure devant l'EUIPO**

*Titulaire de la marque litigieuse:* Autre partie devant la chambre de recours

*Marque litigieuse concernée:* Marque de l'Union européenne figurative en couleur brun clair/café et blanc comportant l'élément verbal «SALMEX» — Marque de l'Union européenne n° 9849191

*Procédure devant l'EUIPO:* Procédure de nullité

*Décision attaquée:* Décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 31 août 2016 dans l'affaire R 2108/2015-4

**Conclusions**

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- condamner l'EUIPO ainsi que l'autre partie à la procédure aux dépens.

**Moyen invoqué**

La chambre de recours a commis une erreur en droit en adoptant une décision incompatible avec l'article 8, paragraphe 1, sous b) du règlement 207/2009 en ce que, en premier lieu, elle a estimé à tort que l'usage sérieux de la marque française par le demandeur en nullité n'était pas une forme acceptable d'usage aux termes de l'article 15, paragraphe 1 du règlement 207/2009 et en ce que, en deuxième lieu, en ce qu'elle a considéré à tort que l'usage sérieux de la marque française par le demandeur en nullité n'était pas un usage au titre du produit «inhalateur».

**Recours introduit le 16 septembre 2016 — LG Electronics/EUIPO (Dual Edge)****(Affaire T-804/16)**

(2017/C 022/63)

*Langue de la procédure: l'anglais***Parties**

*Partie requérante:* LG Electronics, Inc. (Séoul, République de Corée) (représentant: M. Graf, avocat)

*Partie défenderesse:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

**Données relatives à la procédure devant l'EUIPO**

*Marque litigieuse concernée:* Marque de l'Union européenne verbale «Dual Edge» — Demande d'enregistrement n° 14 463 178